

DISCOURS LIMINAIRE DU MODERATEUR

Sédiko DOUKA, Commissaire Infrastructures, Energie, Mines, Eau, Digitalisation et Poste de la CEDEAO

THEME : GENERALISER L'ACCES A L'ENERGIE EN ZONE UEMOA, 50^e ANNIVERSAIRE DE LA BOAD

Mr le Vice-Président la Banque Ouest Africaine de Développement, BOAD,

Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux, Directeurs et Représentants de la BOAD, UEMOA, SFI, Sociétés Nationales d'Electricité, Producteurs Indépendants d'Energie, Banques multilatérales de développement, Etats membres de la CEDEAO et de l'UEMOA, le secteur privé et

Tous ceux qui nous écoutent sur cette plateforme.

Je remercie la BOAD d'avoir créé ce cadre de concertation sur un des défis dans le secteur de l'énergie, celui de l'accès. L'Afrique de l'Ouest enregistre de nombreux défis dans le secteur de l'énergie dont entre autres :

- Le déficit des moyens de production et transport d'énergie électrique : problème de couverture de la demande ;
- Faible accès aux services énergétiques : à peine 50% ;
- Des tarifs chers ;
- La promotion des énergies renouvelables et des hydrocarbures

Nous voici aujourd'hui pour débattre sur un thème très important relatif à la *problématique de l'accès à l'Energie dans l'espace UEMOA*. La question d'accès renvoie à la notion de couverture, de pénétration. Toutefois, nous n'allons pas nous attarder sur les définitions ou la sémantique de ces notions car le plus important ici, c'est que chacun de nous sait de quoi il s'agit.

L'accès aux services énergétiques reste encore faible en Afrique de l'Ouest avec à peine la moitié de la population qui est couverte/servie malgré(i) les énormes potentialités dans la zone : fossile, soleil, vent, hydrogène vert, hydraulique, etc.... Malgré (ii) les volontés exprimées à tous les niveaux par les parties prenantes, à savoir, les autorités/gouvernements, le secteur privé, les bailleurs de fonds et partenaires techniques, les entités de régulations.

Pour mieux comprendre ce qui a été fait ou en train d'être fait et les projections a court, moyen et longs termes, nous avons fait appel aux acteurs de toute la chaine de valeurs d'accès à l'énergie qui, il faut le préciser englobe la production, le transport et la distribution car ces subdivisions sont liées.

Ainsi, nous allons procéder de la manière suivante :

- La Commission de l'UEMOA qui va décliner sa stratégie du développement du pool énergétique : textes règlementaires, stratégies, expérience vécue ;

- Les bailleurs de fonds : la BOAD, contribution à l'accès à l'énergie durable dans l'espace UEMOA ;
- Les Investissements provenant du secteur privé : la SFI et AIIIM, leurs expériences en matière de financement des projets d'accès à l'énergie, les leçons tirées, les bonnes pratiques et comment ils voient l'avenir ;
- Le WAPP et l'ARREC : sur le fonctionnement et l'opérationnalisation du marché régional de l'électricité(état des lieux de la mise en œuvre) ;
- Les pays membres : exemples du Sénégal et de la Cote d'Ivoire (Ministère, Sociétés nationales) sur des programmes nationaux d'électrification et/ou d'accès ;
- Le WAPP avec un exemple de projet d'interconnexion des réseaux électriques ayant aussi une composante électrification rurale.

Comme vous le voyez, il a été fait en sorte que nous partions des bases réglementaires et législatives, descendre aux structures en charge de la mise en œuvre des projets régionaux, des projets nationaux, ensuite ceux qui concourent aux financements publics ou privés.

Je profite de cette tribune pour parler rapidement de ce qui se passe au niveau de la CEDEAO :

- Des textes communautaires ont été adoptés dont, entre autres : une politique régionale de l'énergie sur les énergies renouvelables, sur l'efficacité énergétique, un protocole de l'énergie, un code d'électricité régional, divers textes sur la création et le fonctionnement de la régulation régionale, sur la création et le fonctionnement du marché régional de l'électricité(les phases du marché, les contrats types d'achats et de ventes d'énergie, les méthodologies de calculs des tarifs et des redevances, les sanctions à appliquer, la sécurisation des échanges transfrontaliers, etc..), sur le partenariat public-privé (PPP), etc...
- La création des Agences spécialisées qui viennent renforcer les fonctions de la Direction de l'Energie : WAPP (1999), ECREEE (2009/2010), ARREC (2009/2010)
- La mise en œuvre de plusieurs Plans directeurs de développement des moyens régionaux de production et transport d'énergie électrique par le WAPP. Ce qui a abouti aujourd'hui à interconnecter les 14 pays continentaux de l'Afrique de l'Ouest ;
- Plusieurs projets régionaux d'accès à l'énergie en exécution axés sur l'électrification sur réseaux et/ou hors réseaux ;

Sur ce, nous donnons la parole à la Commission de l'UEMOA pour sa présentation en 15 mns.

Je vous remercie de votre aimable attention. Thank you very much. Muito Obrigado.